



FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex

Tél. 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

**Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution**

J15  
05/25

# CHIM-COURT

**DESTRUCTEUR DES ALGUES ET LICHENS  
POUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET TOITURES**

Pouvoir mouillant



**Application par pulvérisation ou au canon à mousse**  
**Action préventive et curative**



## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES - UTILISATIONS

- Formulation spécifique pour le traitement antifongique et l'élimination des végétaux, algues et lichens incrustés sur les surfaces humides extérieures : ardoise, fibrociment, tuile, roseau, chaume, verre de serre, soubassements, clôtures, dalles, bordures en ciment, murs en pierres dures, pierres calcaires, bassins, réservoirs, bâches, stores...
- Miscible dans l'eau en toutes proportions, convient pour toitures, façades et murs constitués de matériaux bruts non protégés par des polymères.
- Pouvoir mouillant élevé assurant la pénétration en profondeur des surfaces poreuses limitant le risque de développement rapide des végétaux incrustés. Détruit les spores des végétaux et assure une rémanence accentuée de manière active, au niveau des zones d'accrochage ou d'enracinement des algues et lichens.
- Actif contre les implantations d'algues vertes sur les surfaces et façades exposées au nord et contre les algues noires, brunes ou rouges fréquentes sur les zones exposées en façade maritime.
- Sans soude ni potasse caustique, il a une action algicide progressive.
- Pouvoir auto-nettoyant des surfaces souillées par le verdissement.

*L'application par canon à mousse permet une fixation sur les supports verticaux ou plans inclinés et une mise en oeuvre parfois moins dangereuse en évitant la pose d'échafaudages ou les interventions directes sur toits.*

*Permet également de bien visualiser les zones où le produit a été appliqué.*

## MODE D'EMPLOI

- Dans le cas d'incrustations sur les toitures de pollutions végétales anciennes, très développées, formant un tapis épais de plusieurs centimètres, effectuer avant l'application un bref raclage afin d'écrêter les amas qui entravent de par leurs épaisseurs, la pénétration du produit dans les porosité des tuiles, ardoises, fibrociments.
- Appliquer par temps sec, en dehors d'une période pluvieuse, du début du printemps jusqu'à l'automne.  
Ne pas appliquer par temps de pluie ou de gel ou lorsque la température ambiante de la journée est inférieure à 12° C.  
En période de temps chaud et sec, afin d'optimiser l'application, mouiller généreusement la surface à rénover à grande eau la veille de l'application. Eviter les applications en plein soleil, traiter en soirée.
- Appliquer dilué dans l'eau tiède ou froide selon l'épaisseur des végétaux, la nature et la porosité des supports.
  - Application au canon à mousse :**  
Placer le produit dans le réservoir. Pulvériser sous le vent, en réglant le robinet d'admission de produit de façon à obtenir une mousse sèche adhérente aux supports.
  - Application en pulvérisation ou par arrosage :**  
En application manuelle, réaliser une solution suivant les dosages ci-dessous et appliquer selon la nature et l'inclinaison du support avec un arrosoir ou un pulvérisateur à pression préalable, si possible muni d'une lance télescopique.  
Arroser ou pulvériser sous le vent, directement uniformément et profondément les supports et les végétaux.

Dilution dans l'eau	<b>10 %</b>
Surface traitée avec cette dilution	<b>1 litre de dilution permet de traiter 5 à 10 m<sup>2</sup></b>

- Laisser sécher pendant une semaine et éliminer les végétaux traités par rinçage à la pression ou raclage au balai brosse (opération de rinçage facultative, le vent et les pluies futures pouvant aider à l'élimination des pollutions dévitalisées réduites à l'état de poussières).
- Une application d'une pulvérisation préventive (à la plus basse dilution, concentration la plus faible du produit) peut être effectuée après le nettoyage complet de la surface. Cette application peut être suivie d'un traitement d'une solution d'hydrofuge d'imprégnation.

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

- Préparation à base d'une combinaison de sels alcalins, fonctions algicides, agents tensioactifs amphotères à haut pouvoir pénétrant.
- Usage biode **TP2**, considéré comme dangereux, à utiliser avec précaution.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: liquide limpide	Inflammabilité	: non inflammable
Couleur	: incolore	Tension superficielle à 1%	: 36,6 dynes/cm
Masse volumique	: 1050 g/l +/- 20 g/l	Réaction chimique	: alcaline, sans caractère de causticité
pH pur	: 11,35		
pH à 5 %	: 11,2		



## PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.